

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 MAI 2015

ACQUISITION ET ANNULATION DE TITRES CONSECUTIVES A LA SORTIE DU CAPITAL DE FAAC

Le décroisement des liens capitalistiques entre les sociétés Faac et Somfy est à présent effectif. Il a donné lieu à l'annulation de la totalité des actions Faac détenues par Somfy, avec comme contrepartie pour Somfy la rétrocession de l'ensemble des actions Somfy détenues par Faac et le versement par Faac d'une soulte d'un montant de 50,7 millions d'euros.

La société Somfy a ainsi acquis ce jour 571 400 actions Somfy auprès de la société Faac, par le biais d'échanges réalisés hors marché en plusieurs fois, et procédé concomitamment à l'annulation de 436 800 de ces titres de sorte à limiter le niveau d'auto-détention. Aussi, son capital est-il composé désormais de 7 400 000 actions, totalisant 12 876 205 droits de vote bruts, dont 535 491 actions détenues en propre, représentant 7,2% dudit capital (abstraction faite du contrat de liquidité).

/ PROFIL

Le groupe Somfy est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment.

/ CONTACTS

Somfy

Pierre Ribeiro : 04 50 40 48 49

Jean-Michel Jaud : 04 50 96 70 65

Shan

Fr-Xavier Dupont : 01 44 50 58 74

